



**UNE POLICE MUNICIPALE
DE PROXIMITÉ
POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DE TOUS
AU QUOTIDIEN**

durable

solidaire

L'ECHO *Agésinate*

vivante

L'ACTU DE VOTRE VILLE

- p.04** DOSSIER
Police municipale : quand proximité rime avec sécurité...
- p.10** SEMAINE AIZ'NET
Vers le zéro déchet...
- p.26** ENVIRON'SPORT
Activités sportives et développement durable...

économique
MARS 2021 // N°199





DOSSIER

p.05

Police municipale quand proximité rime avec sécurité



Sommaire

Édito p. 3

Retour en images p. 4

Dossier p. 5

INFOS MAIRIE

8 Avenue de Verdun
85190 AIZENAY
Tél. 02 51 94 60 46

E-mail : contact@mairie-aizenay.fr
Site : www.aizenay.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

- ACCUEIL :
Du lundi au vendredi
de 9h00 à 13h00 et
de 14h00 à 17h30
et le samedi de 9h00 à 12h00
(uniquement pour les urgences)

Retrouvez l'actualité de la ville sur :

f Ville.Aizenay @Aizenay_ville

L'ECHO AGÉSINATE

MARS 2021 // N°199

Magazine municipal d'informations édité par
la Mairie d'Aizenay

Directeur de la publication

Franck ROY

Rédaction - Conception - Mise en page
Service communication - Mairie d'Aizenay

Crédit photos

Ville d'Aizenay, Freepik, Adobe stock

Impression

Imprimerie du Bocage - Aizenay



Tirage 4 850 exemplaires

Ville durable

p.10



Semaine Aiz'net : vers le zéro déchet

Ville économique

p.16



Préférence commerce : 10 lauréats

Ville solidaire

p.20



Repair'café

Ville vivante

p.27



Environ'sport : activités sportives et développement durable

Informations p. 30

Permanences p. 31



Édito

Le premier trimestre synonyme de préparation budgétaire

Le premier trimestre de chaque année d'une collectivité est consacré aux éléments budgétaires, avec d'une part le compte administratif qui reprend les éléments de l'année passée, le budget prévisionnel de l'année en cours et le débat d'orientations budgétaires qui permet de discuter d'un certain nombre d'enjeux pour les années à venir.

L'année 2020 aura bien évidemment été marquée par la crise sanitaire qui a eu un impact sur les finances communales. Il y a eu des dépenses supplémentaires liées à des achats de protection (masques, gel hydroalcoolique, aménagements de séparation, etc), des diminutions de certaines dépenses (moins de produits alimentaires par exemple au restaurant scolaire en raison de la fermeture des écoles), mais également des baisses de recettes liées aux repas au restaurant scolaire non facturés, aux locations de salles non réalisées, aux exonérations de loyers ou aux abattements de 50% de taxe locale sur la publicité pour les entreprises. Le coût de la crise représentera au total 130 000 euros environ pour l'année 2020.

Tous les projets 2020 maintenus

Certains projets ont tout de même pu commencer comme les travaux de voirie pour accueillir le lycée, les travaux du complexe sportif, la poursuite des études pour la rénovation du groupe scolaire Louis Buton, les vestiaires du foot, les allées du cimetière... D'autres travaux se sont décalés dans le temps, d'autres ont commencé en fin d'année comme les locaux visant à accueillir le Centre Médico Psychologique. Pour la construction du complexe sportif la facturation par la Région à la commune prévue à hauteur de 3,3 millions d'euros a été faite à hauteur de 1,3 millions, et le solde sera reporté sur les années à venir.

Au final, ce sont environ 3,8 millions d'euros de dépenses réelles d'équipement qui auront été dépensés en 2020 sur les 8,9 millions d'inscrits au budget. Ces 3,8 millions d'euros sont au-dessus de la moyenne d'investissement annuel de la commune sur les 10 dernières années (3,3 millions). Les projets lancés ou qui vont être lancés dans les prochains mois représentent bien la somme de 8 millions d'euros. En tout cas, tous les projets de ce budget ambitieux sont maintenus.

Une vision pluriannuelle

L'analyse de l'investissement d'une commune doit se faire sur un ensemble d'années afin d'avoir une vision globale des travaux réalisés, et non seulement sur un exercice.

C'est d'ailleurs l'objet du débat d'orientations budgétaires qui permet d'inscrire dans le temps, sur plusieurs années, les différents travaux et projets de la commune. Cela permet d'ores et déjà d'avoir une vision sur le développement de la ville. Sur l'évolution des dépenses, sur l'évolution des recettes.

Jusqu'en 2020, Aizenay comptait moins de 10 000 habitants pour le calcul des dotations de l'État. Cela nous permettait d'obtenir une recette annuelle de près de 1 million d'euros de dotation de solidarité rurale. Quand le cap des 10 000 habitants sera passé, cette dotation sera supprimée... Elle sera remplacée par la dotation de solidarité urbaine estimée à un peu plus de 100 000 euros... ce sont donc près de 900 000 euros qui seront supprimés par l'État en raison du passage à une strate supérieure lié au dynamisme de notre commune...

Cette suppression, aussi importante, est incompréhensible bien évidemment, et j'ai déjà eu l'occasion d'interpeller les parlementaires et les représentants de l'État sur cette situation.

Il nous faudra donc trouver les solutions tous ensemble pour garantir à Aizenay son développement lié à l'attractivité et au dynamisme de notre commune tout en préservant nos capacités d'investir pour aujourd'hui et les générations à venir.

Franck ROY

Maire d'Aizenay

1^{er} vice président de la Communauté de communes Vie et Boulogne

Retour en images



Préférence commerces
10 commerces distingués. Plus d'infos page 16.



Signature d'une convention
La ville d'Aizenay signe une convention avec 5 agriculteurs d'Aizenay pour l'épandage de boues d'épuration urbaines sur sols agricoles cultivés.



Futur lycée et complexe sportif
Les travaux avancent. Les bâtiments sortent de terre.



Office de tourisme
Le chantier de rénovation et d'extension a démarré en janvier dernier.



Défi mobilité : remise de prix
Les participants ont reçu une récompense pour leurs efforts. Rendez-vous du 31 mai au 6 juin 2021 pour le prochain défi...



Franck Roy,
Maire d'Aizenay



La prévention et la sécurité de la population sont des prérogatives dévolues aux services de l'État mais également aux maires, représentant de l'État sur le territoire communal. Pour exercer ces compétences, il faut bien évidemment faire appel à des professionnels.

Avant d'avoir un service de police municipale au sens où on l'entend aujourd'hui, la commune a compté plusieurs gardes champêtres du début à la fin des années 1970.

Le premier policier municipal d'Aizenay, Didier Boisseleau, a pris ses fonctions le 03 janvier 1980. La ville comptait alors environ 5 000 habitants. Il est resté jusqu'à sa retraite en 2008.

Au fil des années, le service s'est renforcé, 2 agents en 2005, puis 3 agents depuis 2009. Aujourd'hui, le service de police municipale compte 4 agents depuis la fin de l'année 2020.

Depuis, 40 ans, force est de constater que le métier de policier municipal a fortement évolué. Les missions de ces agents sont très variées et nous souhaitons vous les faire découvrir à travers ce dossier consacré à ce service bien connu à Aizenay.

Pour nous, ce service est un véritable service de proximité du quotidien, de votre quotidien. Ces agents, investis sur notre commune, sont au service de tous les citoyens. Leurs missions sont bien évidemment définies dans un cadre légal et tendent à se développer en fonction des attentes du territoire.

Nous avons approuvé en fin d'année 2020, une convention de coordination avec les services de Gendarmerie en lien avec le Préfet et la Procureure de la Roche-sur-Yon. Le service de police municipale d'Aizenay pilote le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) et participe au dispositif de lutte contre les violences faites aux femmes,...

Ce ne sont que quelques facettes d'un service en permanente évolution.

N'hésitez pas à les contacter et à les rencontrer. Ils sont au service de notre ville.



Franck Roy
Maire d'Aizenay

Dossier

LES MOYENS

Des moyens pour assurer la qualité du service de police municipale

Une équipe renforcée humainement et matériellement.

La police municipale d'Aizenay est composée de 4 agents dont :
- 1 chef de service
- 3 agents de police

Un 4^e agent, en poste depuis le 2 novembre 2020, est venu renforcer l'équipe déjà en place.

Le service dispose :

- d'un véhicule d'intervention sérigraphié
 - de deux VTT sérigraphiés
- Un 2^e véhicule est en cours d'acquisition.

Des patrouilles pédestres et des patrouilles VTT sont régulièrement organisées.

POLICE MUNICIPALE :

quand proximité rime avec sécurité

MISSIONS

Des missions variées pour les policiers municipaux d'Aizenay



La police municipale est une police de proximité. Les agents municipaux affichent quotidiennement leur présence auprès des habitants sur tout le territoire communal.

Spécificité de la police municipale : elle doit s'adapter au contexte local et répondre aux besoins des citoyens.

Elle remplit des missions de police administrative "à dominante préventive" et de police judiciaire. Les policiers municipaux exécutent, sous l'autorité du maire, les missions relevant de la compétence de celui-ci en matière de prévention, surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. Les agents de police municipale sont donc chargés de faire respecter les arrêtés du maire. Ils constatent, par procès-verbal, toute infraction à ces arrêtés, ainsi qu'aux codes et lois pour lesquels ils sont compétents.

Dans le cadre de ses missions de sécurité, la police municipale d'Aizenay intervient seule ou en collaboration avec

la brigade de gendarmerie nationale du Poiré-sur-Vie sur :

- la délinquance générale,
- le stationnement (zone bleue notamment),
- les accidents de la route,
- les différends de voisinage, les tapages et nuisances,
- les problèmes de voirie,
- la protection du public sur les manifestations communales,
- la police funéraire (pose de scellés de cercueil),
- la salubrité publique (pollution, brûlage, dépôts sauvages)
- la prévention de la délinquance (au travers du Conseil Local de Sécurité de la Prévention de la Délinquance).



PRÉVENTION AU QUOTIDIEN

Deux maîtres-mots : prévention et sécurité

La police municipale d'Aizenay dispose de différents outils pour assurer la sécurité de tous au quotidien.

Avec le CLSPD, elle met en place des actions pour prévenir et assurer la sécurité de tous à différents niveaux.

- Sécurité routière

La police municipale est active dans le domaine de la prévention routière. Toujours au travers du CLSPD, elle participe à des actions de sensibilisation auprès des collégiens de la commune : temps fort sécurité routière organisé dans les collèges, prévention des cycles en partenariat avec la Communauté de Communes Vie et Boulogne et prévention auprès des utilisateurs de cyclomoteurs.



- Le dispositif participation citoyenne



Instauré en 2015, ce dispositif consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement. Le dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire, et complète les autres actions de prévention de la délinquance conduites sur la commune. 33 référents sont aujourd'hui répertoriés sur la commune, référents, essentiellement concentrés sur le centre-ville.

Concrètement, des messages d'alerte et de vigilance sont échangés par mail entre les référents, la gendarmerie nationale et la police municipale.

Si vous êtes domiciliés dans un lieu-dit de la commune et que vous souhaitez être intégré au programme, veuillez-vous manifester auprès du service de

police municipale qui gère le dispositif au niveau communal.

- La vidéoprotection



Depuis 2010, un système de vidéoprotection est installé sur la commune. Ce déploiement progressif compte aujourd'hui 31 caméras et protège différents bâtiments communaux.

Les images des caméras de vidéoprotection sont conservées pendant une durée maximum de 30 jours.

Une réflexion est en cours pour déplacer certaines caméras existantes.

- L'opération tranquillité vacances

Mise en place par la police municipale et la gendarmerie nationale, l'Opération Tranquillité Vacances permet une surveillance gratuite des habitations pendant les absences des propriétaires, notamment durant la période estivale. Une patrouille de police se charge de vérifier que tout est normal par des surveillances aléatoires afin de prévenir les cambriolages.

Ce service est entièrement gratuit.

Si vous souhaitez faire surveiller votre habitation, merci de vous déplacer au service de la police municipale muni des numéros à contacter lors de votre absence.

En moyenne, 200 demandes par an sont enregistrées à Aizenay.



CLSPD

Le CLSPD, c'est quoi exactement ?

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) est né après l'élaboration d'un diagnostic sûreté élaboré en 2010 par les forces publiques de l'État et la commune d'Aizenay.

Il comprend divers partenaires tels que les chefs d'établissement scolaires, la gendarmerie, la police municipale, des élus, les services municipaux de la jeunesse, des associations communales...

Le conseil est présidé par le Maire de la commune et comprend le Procureur de la République et le Préfet.

Il s'agit d'adapter la stratégie nationale de la prévention de la délinquance à l'échelon local que représente la commune et d'initier des actions en rapport avec les problématiques rencontrées localement.



quand proximité rime avec sécurité



LA POLICE DES ANIMAUX

Et les animaux dans tout ça...

La divagation de tous les animaux domestiques est interdite.

Les chiens doivent être tenus en laisse (sauf action de chasse) sur l'ensemble des voies publiques d'Aizenay et les chiens de 1^{re} et de 2^e catégories doivent obligatoirement porter une muselière.

Tous les carnivores domestiques doivent être identifiés (chiens, chats et furets).

Les moyens d'identification existants sont :

- le tatouage à l'encre (oreille ou cuisse)
- la puce électronique appelée « transpondeur » (insérée dans l'encolure gauche)

• Animaux en divagation

Le Maire a la charge de la police des animaux errants et dangereux.

Cette mission est confiée à la police municipale. L'animal trouvé errant est déposé au chenil municipal.

- Si l'animal est identifiable, le propriétaire est avisé et l'animal restitué après paiement des frais de garde et présentation du certificat d'identification.

- Si l'animal n'est pas identifiable, un avis de presse local est publié et une annonce est faite sur les réseaux sociaux et l'animal est gardé au chenil pendant un délai de garde de 8 jours ouvrés. À l'issue de cette période, si l'animal n'a pas été réclamé par son propriétaire, il est considéré comme "abandonné" et cédé à une association de protection animale agréée.

En cas de négligences répétées, le Maire peut prononcer des mesures

plus contraignantes : confiscation provisoire ou définitive de l'animal, mesures d'aménagement spécifiques, évaluation comportementale, voire euthanasie en cas de morsures graves.

En 2020, le chenil municipal a accueilli 12 chats et 20 chiens.

-Rappel des tarifs fourrière animale 2021:

- Capture : 50,00 €
- Frais de garde par jour : 30,00 €



• Chiens catégorisés

Pour constituer un dossier et obtenir la délivrance du permis de détention, il faut se présenter au poste de police municipale.



OBJETS TROUVÉS/ PERDUS

Vous avez perdu ou trouvé un objet ? C'est la police qui gère.

Le service de la police municipale réceptionne les objets trouvés sur la voie publique et recueille les signalements des objets perdus.

Que ce soit des clés, une paire de lunettes, un doudou ou encore un téléphone...

N'hésitez pas à les déposer à la police municipale ou au service accueil de la mairie qui transmettra à la police municipale.

Pour savoir si votre objet perdu a été retrouvé, contactez le service de police municipale 02 51 94 84 06.

Vous pouvez aussi adresser une photo de l'objet perdu par mail sur policemunicipale.aizenay@orange.fr

En ce qui concerne la perte de vos documents administratifs, veuillez suivre les démarches indiquées sur le site « service-public.fr »

INFRACTIONS

Attention aux infractions...

Les agents de la police municipale utilisent le PV électronique afin de procéder à la verbalisation des usagers en infraction.



Les infractions sont relevées sur un boîtier numérique et ensuite transmises directement, de façon sécurisée, l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI). Il n'est plus question de négocier avec les forces de l'ordre !

Les PV électroniques concernent des infractions sur la sécurité, la salubrité et la tranquillité publique dont certaines

relatives au stationnement et à la circulation routière.

Les avis de contravention sont désormais expédiés par courrier au titulaire du certificat d'immatriculation du véhicule verbalisé.

Tous les modes de paiement sont possibles, chèque, timbre-amende, espèces directement auprès de l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions ou par internet sur le site www.antai.gouv.fr.

Contestation de la contravention

Toute contestation de la contravention est à adresser à l'ANTAI dont l'adresse figure sur l'avis de contravention.

CIVISME

Rappel des bons gestes du quotidien

Le bien-vivre ensemble est un art qui se cultive tous les jours.

Avec l'arrivée des beaux jours, il est bon de rappeler quelques règles de bonne conduite.

Avec l'arrivée du printemps, il est rappelé à tous, dans un souci de bonne entente entre voisins, d'éviter les bruits inutiles ou excessifs provoqués par un comportement nuisant à la tranquillité du voisinage : conversations à voix forte, cris, jeux bruyants en plein air, pratique d'un instrument de musique, télévision, hi-fi, appareils électroménagers, travaux de bricolage et jardinage...



Il est également interdit à toute personne, en tous lieux et en toutes périodes, de jeter des allumettes,

cigares, cigarettes ou autres matières incandescentes.

Il est interdit de brûler les déchets verts, issus de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillage ainsi que les tontes de pelouses, les feuilles mortes et autres produits d'entretien du jardin.



Retrouvez plus d'infos sur www.vendee.gouv.fr

- Arrêté préfectoral N°2013/ MCP/ 06-Art. 19 (pour les horaires utilisation des appareils thermiques)

- Arrêté préfectoral N°12 SIDPC-DDTM-627 pour l'emploi du feu (écobuage interdit).



CONTACT

Police Municipale d'Aizenay
6, rue de l'Hôtel de Ville
Tél : 02 51 94 84 06
policemunicipale.aizenay@orange.fr

Horaires d'ouverture au public :
• du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 17h30
• le samedi de 8h30 à 12h

Les policiers peuvent être amenés à travailler en horaires décalés en soirée, en période estivale et suivant les besoins.

NUMÉROS UTILES EN CAS D'URGENCE

 **15**
SAMU

Service d'Aide Médicale d'urgence

 **17**

POLICE SECOURS

 **18**

SAPEURS-POMPIERS

 **119**

ENFANCE EN DANGER

 **3919**

VIOLENCES FAITES
AUX FEMMES

ENVIRONNEMENT

Semaine Aiz'net : vers le zéro déchet

Chaque année, la commission environnement met en place l'animation Aiz'net, qui mobilise de nombreux bénévoles pour la propreté de notre ville. Les actions de nettoyage et de ramassage des déchets menées dans ce cadre au profit de tous, seront accompagnées en 2021 de plusieurs temps forts, qui ont pour objectif de réduire nos déchets.

Pour un environnement mieux protégé, pour la limitation de l'impact négatif de nos productions, pour la protection de notre ville et de notre planète, mais aussi pour s'amuser, échanger, découvrir, inscrivez la semaine Aiz'net vers le zéro déchet dans vos agendas, et rejoignez-nous lors des différentes animations GRATUITES... En raison de la crise sanitaire ce programme est susceptible d'évoluer. Plus d'information sur le site www.aizenay.fr

Mardi 6 avril 2021

• Atelier Zéro déchet en cuisine

La gourmandise pourrait bien devenir une jolie qualité ! Lors de cet atelier, les trésors de la cuisine zéro déchet vous seront présentés, ainsi que des astuces pour transformer vos restes en de succulents plats, réduire vos emballages alimentaires et faire de conséquentes économies.

9h30 - 12h - Salle Georges Hillairiteau
Inscriptions au Centre social Mosaïque
au 02 51 48 31 78

• Atelier beauté et hygiène

Vous en avez assez des produits emballés, fabriqués avec une multitude de composants dont vous ignorez l'origine et l'impact environnemental. Vous souhaitez confectionner vous-même vos produits cosmétiques à partir d'ingrédients simples et sains pour votre famille, cet atelier est fait pour vous !

18h - 20h - Salle Georges Hillairiteau
Inscriptions en Mairie au 02 51 94 60 46

Samedi 10 avril 2021

Opération Aiz'net

Mobiliser et sensibiliser au nettoyage des rues du centre-ville, est l'objectif de cette opération. Tous les volontaires sont les bienvenues pour cette action citoyenne.

8h30 - 12h30
Espace Jules Verne
à proximité de la Mairie

Mercredi 7 avril 2021

• Opération compost

Pour les jeunes de 11 à 17 ans. Construction et utilisation d'un composteur, pour recycler les déchets et nourrir les plantations.

14h-18h - Antenne jeunesse
Inscriptions à l'Antenne jeunesse
au 02 51 94 74 40

Jeudi 8 avril 2021

• Ciné-débat : Ma vie zéro déchet

Diffusion du film de Donation Lemaitre, Jean-Thomas Ceccaldi et Dorothee Lachaud, une expérience filmée et une aventure web qui racontent jour après jour, la quête d'une vie sans déchet, suivie d'une présentation de la démarche zéro déchet, par l'association Zéro Waste Nantes.

20h- 22h - cin'étoile
Inscriptions au Centre social Mosaïque
au 02 51 48 31 78

Vendredi 9 avril 2021

• Environ'Sport : alliez pratique sportive et développement durable

Sports collectifs santé et tri des déchets.

9h - 12h - Stade de football – terrain annexe
Inscriptions en Mairie au 02 51 94 60 46

• Atelier Recyclage de vêtements

Apportez vos vieux vêtements et donnez-leur une nouvelle vie

10h-12h - Salle Georges Hillairiteau
Inscriptions au Centre social Mosaïque
au 02 51 48 31 78

Samedi 10 avril 2021

• Village Zéro déchet

Les acteurs du zéro déchet vous accueillent et vous informent

- Informations sur le tri
- Vente de produits zéro déchet
- Récupération de jouets par l'association Re'joués ensemble
- Atelier Repair café, pour donner une deuxième vie à votre petit électroménager ou vos petits appareils divers. (inscription préalable au Centre social Mosaïque – 02 51 48 31 78)

- ...

9h - 13h

Place de la Mairie

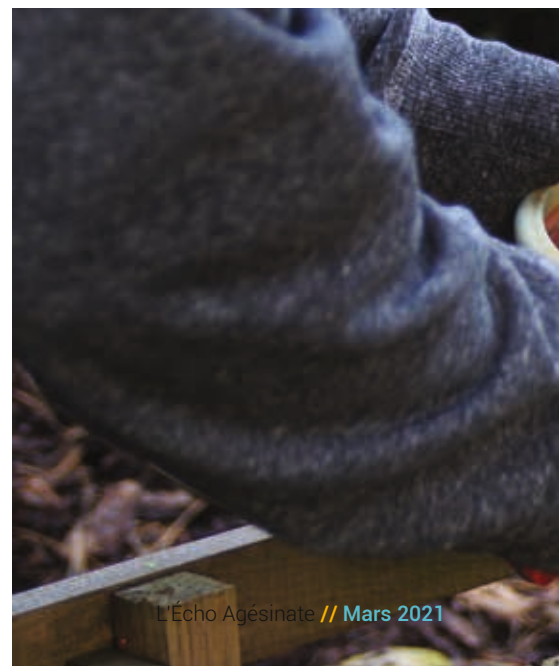
• Jeu de piste

Jeu de piste autour du cycle du vêtement et de son recyclage

Le jean favori de Flora a mystérieusement disparu. Aidez-la à résoudre les énigmes, affronter les épreuves et répondre aux questions qui vous mèneront à l'auteur du méfait et au lieu où est caché le vêtement préféré de Flora...

15h - 17h30 - Départ du Parc des Engoulevants - Rue Saint Michel
En famille. Un téléphone mobile avec l'application QR Code sera nécessaire tout au long du jeu.

Inscription au centre social Mosaïque au 02 51 48 31 78.



ENVIRONNEMENT

Zoom sur les bonnes pratiques du compostage

Vous disposez d'un composteur ou vous souhaitez en mettre un dans votre jardin ? Alors on vous dit tout sur les bonnes pratiques pour obtenir du terreau.

Composter c'est simple mais en pratique ça peut se compliquer !

Beaucoup de déchets de la cuisine et du jardin peuvent être jetés dans le compost. Mais pas tout non plus ! Cette liste non exhaustive vous permet de bien débiter votre compostage.

N'oubliez pas de le remuer régulièrement, idéalement une fois par semaine. Veillez à ce que votre

compost reste humide pour favoriser la décomposition mais sans tomber dans la noyade !

Un composteur bien utilisé et bien entretenu diminue le risque d'attirer les rongeurs.

À noter : plus c'est petit mieux c'est ! Donc n'hésitez pas à émietter ou diviser les gros morceaux.

Je peux mettre...	Je NE peux PAS mettre...
Les épluchures de légumes	Les huiles et graisses alimentaires
Les épluchures de fruits	Les pelures d'agrumes : orange, citron, pamplemousse sauf si c'est de petite quantité.
Les coquilles d'œuf écrasées	La viande et carcasse d'os
La litière pour animaux biodégradable (sciure, paille...)	Le poisson et les arêtes
Le marc de café et les filtres en papier	Les cendres de barbecue ou de cheminée sont à éviter mais peuvent être épandues dans le jardin.
Les végétaux du jardin : tonte gazon, feuilles, plantes, fleurs fanées, certaines plantes dites "mauvaises herbes"	Les végétaux qui ont subi un traitement chimique et les plantes dites "mauvaises herbes" porteuses de graines favorisant la prolifération comme le datura par exemple.
Le pain	Les coquilles d'huîtres, de moules. Mais vous pouvez les écraser et les donner à vos poules si vous en avez.
Les sachets et feuilles de thé	Les poussières d'aspirateur
Les fumiers de cheval, lapin, chèvre...	Les matières synthétiques et le textile



ENVIRONNEMENT

Semaine Aiz'net : relevez le défi zéro déchet

Un défi « Zéro déchet » par jour du samedi 3 avril au samedi 10 avril 2021.

Seul ou en famille relevez le défi « Zéro déchet » !

Chaque jour, un petit défi vous sera proposé. Les missions sont à télécharger sur le site de la ville d'Aizenay ou du centre social Mosaïque. Et surtout, faites de votre mieux ! L'essentiel est d'avancer à son rythme... Chaque petite action compte...

Retrouvez-nous, samedi 10 avril au matin sur le village zéro déchet avec votre document rempli. Un cadeau zéro déchet vous sera offert, en remerciement de votre participation.



Distribution de composteurs

La Communauté de Communes Vie et Boulogne met à la disposition des habitants de son territoire des composteurs. **Une distribution exceptionnelle sera organisée sur le village zéro déchet, samedi 10 avril 2021 de 9h à 13h.**

Pour récupérer votre composteur à cette occasion, il suffit de vous inscrire auprès de la mairie avant le 25 mars 2021. Renseignements et inscriptions par téléphone au 02 51 94 60 46 ou par email evenementiel2@mairie-aizenay.fr

En précisant vos nom, prénom, adresse postale, téléphone et numéro de votre carte de déchèterie.

URBANISME

Assainissement collectif

Le réseau local d'assainissement collectif mis en place par la commune a désormais son règlement.

L'assainissement collectif désigne par définition un système d'assainissement dans lequel les eaux usées sont collectées et acheminées vers une station d'épuration de manière collective. Il comprend les équipements de traitement ainsi que le réseau de collecte.

Un règlement a été approuvé par le Conseil municipal du 15/12/2021, pour définir les conditions et modalités auxquelles est soumis le déversement des eaux dans les réseaux d'assainissement de la commune d'Aizenay. Ce document est consultable sur le site de la ville www.aizenay.fr/assainissement-collectif, dans la rubrique cadre de vie.

Peut-on tout jeter dans le système d'assainissement ?

Pour assurer le bon fonctionnement des réseaux d'assainissement, ces derniers ont besoin d'être entretenus de façon régulière. Bien qu'il soit appelé à tort « tout à l'égout », le réseau d'assainissement n'est pas destiné à tout recevoir. Pour assurer son bon fonctionnement chacun de nous peut agir !

Ainsi, il est interdit (Article R1331-1 du code de la santé publique) d'introduire dans les systèmes de collecte des eaux usées :

- Le contenu des fosses fixes.
- L'effluent des fosses septiques.
- Les ordures ménagères (même broyées).

- Les huiles usagées et les produits inflammables.

- Les graisses et produits hydrocarbures, notamment ceux provenant d'établissements non munis d'installation de prétraitement, (décantation, séparation) adéquate.

- Tous effluents réservés à l'amendement agricole, lisier, purin....

- Les liquides corrosifs, les acides et leurs dérivés.

- Des eaux de source ou des eaux souterraines.

- Des eaux de vidange de piscine.

Et d'une façon générale, tout corps solide ou non, susceptible de nuire soit au bon état, soit au bon fonctionnement du réseau d'assainissement et le cas échéant des ouvrages d'épuration, soit au personnel d'exploitation des ouvrages d'évacuation et de traitement. La collectivité peut être amenée à effectuer, à toute époque, au niveau de la canalisation de branchement tout prélèvement de contrôle qu'elle estimerait utile pour vérifier le bon fonctionnement du réseau.

Le fléau des objets solides

Tout déchet hors des eaux usées ou pluviales doit être éliminé avec les ordures ménagères.

La dangerosité des corps étrangers

Déversés dans des évier ou des toilettes, les produits chimiques, toxiques, ainsi que les huiles et les graisses ne seront pas éliminés et viendront rapidement

boucher les conduits d'évacuation.

En effet, les stations d'épuration procèdent à des traitements biologiques. Ces traitements biologiques composés de micro-organismes vont venir détruire les matières organiques contenues dans l'eau. En présence de produit toxique, les micro-organismes meurent.

Il est donc fortement recommandé de rapporter ces produits nocifs dans des déchetteries. Les risques de saturation des canalisations et de débordement seront ainsi évités.

Pas de lingettes dans les toilettes

Il ne faut surtout pas jeter les lingettes au réseau d'assainissement. Elles sont un véritable fléau pour celui-ci. Jetées dans les toilettes, les lingettes causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration. Ces dysfonctionnements sont dommageables, car ils augmentent le prix de l'assainissement, et donc de la facture d'eau !

Après utilisation, veuillez donc à jeter les lingettes dans votre poubelle. Même si elles sont "biodégradables", elles n'ont pas le temps de se dégrader avant leur arrivée en station d'épuration.

Sachez qu'une consommation quotidienne de lingettes pour faire le ménage produit plus de 24 kg de déchets par an. Cela représente vingt fois plus de déchet que la simple utilisation d'un détergent en flacon et d'un chiffon.



TERRITOIRE

Aizenay une des "petites villes de demain"

La Ville d'Aizenay vient d'être retenue dans le programme "Petites villes de demain" par le Ministère de la Cohésion des Territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Le programme « Petites villes de demain » proposé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) est un programme de soutien à la revitalisation des communes rurales pour l'attractivité des territoires.

Ce dispositif répond à la volonté de l'État d'accompagner les villes de moins de 20 000 habitants qui contribuent à l'attractivité et à la vitalité des bassins de vie des territoires au centre desquelles elles se trouvent.

Grâce à ce programme cousu-main pour ces villes et les territoires ruraux qui les environnent, "Petites villes de demain" s'inscrit dans la droite ligne du plan de relance, en concrétisant la « nouvelle donne territoriale » et ses deux piliers : la transition écologique et la résilience.

Le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les



collectivités territoriales a désigné le 11 décembre dernier les communes lauréates en France. Aizenay fait partie des 21 « Petites villes de demain ».

Dans le cadre de ce programme qui va durer 6 ans, l'État et ses partenaires vont mobiliser une boîte à outils de dispositifs qui seront mis à disposition des élus et de la commune pour réaliser tous les projets qui répondent à la volonté d'assurer la vitalité, l'attractivité des petites villes de demain.

Les projets pour Aizenay concernent l'aménagement des espaces publics, les enjeux de développement économique et commercial en centre-ville, l'offre de logements.

Par ailleurs, il faut conforter l'offre de services et d'équipements publics. Pour cela, Aizenay pourra bénéficier de l'appui des services de l'État et d'une offre d'aide financière.



SÉCURITÉ

Sécurisation des abris bus scolaires

La commune d'Aizenay fait partie des communes membres du Syndicat mixte pour le transport scolaire de la Région d'Aizenay.

Dès 2009, la commune a fait le choix d'améliorer la sécurité des usagers des points d'arrêt en réalisant des aménagements.

Afin de renforcer la sécurisation des points d'arrêt de bus en campagne, une vingtaine de mâts d'éclairage autonomes solaires public ont été installés en 2020 pour un montant de 73 146€ HT financés à 70% par la ville et 30% par le SyDEV.

Les mâts d'éclairages sont fonctionnels aux horaires d'utilisation des abris-bus même en cas de temps couvert.

A ce jour, 171 élèves utilisent un des 23 points d'arrêts récemment équipés.

Le mât d'éclairage solaire autonome permet de promouvoir un mode d'éclairage doux et raisonné, réduisant la pollution lumineuse.

Il permet également de réduire la facture énergétique par une bonne gestion des ressources en énergie et s'inscrit dans une démarche environnementale. Il est à noter que la commune d'Aizenay, est la première en Vendée, à équiper ainsi l'ensemble de ses abris bus. Les quelques rares non équipés, ne se situent pas sur le domaine communal.





COMMERCE

Changement de propriétaire

Fin 2020, Véronica et Emmanuel Delaplanque ont repris la maison de la presse.

Les services restent les mêmes.

La maison de la presse est ouverte du lundi au vendredi de 6h à 13h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 7h à 13h et de 14h30 à 19h30 et le dimanche de 8h à 12h.

SERVICES

Jennifer Legoth, avocate

Avocate au barreau de La Roche-sur-Yon depuis 2014, Maître Jennifer Legoth a choisi Aizenay pour installer son cabinet.

Intervenant principalement en droit de la famille, droit immobilier, droit du travail ou encore droit des assurances, elle vous assiste, vous conseille et vous défend.

Elle intervient également comme conseil en amont des conflits, et en contentieux, afin d'assurer la défense de vos intérêts devant les tribunaux, que ce soit en demande ou en défense.



Reçoit en consultation sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h.

Me Jennifer Legoth
3 Place du Rond-Point
02 51 94 40 47
jennifer.legoth-avocat@orange.fr

EMPLOI

LG Services - Pose d'équipements intérieur & extérieur



Après avoir travaillé 15 ans dans le secteur de l'automobile, du camping-car et du transport de voyageurs, Ludovic Guilbaud a créé son entreprise LG SERVICES le 1^{er} novembre 2020.

LG SERVICES est une société spécialisée dans la vente, la pose et la réparation d'équipements intérieur et extérieur (multimédia, électrique, aménagement, accessoires divers...) pour les véhicules professionnels et de loisirs (camping-car, bus, autocars et bateau).

M. Guilbaud intervient à domicile ou sur le lieu de stationnement du véhicule.

Si vous avez besoin d'un aménagement, d'une transformation, d'une modernisation de votre véhicule, LG SERVICES est à votre écoute pour vous proposer la solution la plus adaptée à vos besoins.

LG SERVICES
Tél. : 06 17 80 03 51
lgservices@outlook.fr

 @LG-services



ÉCONOMIE

A.G.I.R REMAUD Morgan

L'EURL A.G.I.R REMAUD Morgan est installée depuis le 1^{er} septembre 2020 dans la zone Océane. Elle fait partie d'un groupement de diagnostiqueurs immobiliers, AGIR Diagnostics, constitué depuis 2010 sur Saint Hilaire de Riez.

Les techniciens immobiliers s'engagent dans la réalisation des contrôles et la rédaction des rapports. Ils assurent un service réactif et continu.

Accompagnés par des veilles réglementaires et juridiques, les membres d'AGIR Diagnostics optimisent et sécurisent vos projets immobiliers !

Vous avez un projet immobilier, A.G.I.R réalise le DPE, les diagnostics amiante, termites, électricité, gaz, assainissement, plomb, surface Carrez et loi Boutin ainsi que les états des risques et pollution.

Vous voulez mettre un bien en location, les diagnostics sont obligatoires pour vos locatifs afin d'accueillir dans les meilleures conditions vos locataires.



Le centre de diagnostic est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 8h30 à 13h.
Devis gratuit.

ZA Espace Océane
Rue André Marie Ampère
06 88 73 40 82
morgan.remaud@agir-diagnostics.fr
www.agir-diagnostics.fr

ENTREPRISE

AD'QUAT élargit ses activités

L'entreprise AD'Quat est implantée à Aizenay dans la zone Espace Vie Atlantique Sud (Rte de Challans).

Spécialisée dans les domaines de l'isolation des combles, la dépose intérieure et l'étanchéité à l'air, l'entreprise AD'QUAT vient d'obtenir une pré-certification pour effectuer des travaux de désamiantage de bâtiments qualifiés en sous-section 3 (Retrait de matériaux amiantés).



Ainsi, elle va pouvoir démarrer son activité par le désamiantage et la dépose intérieure de la piscine d'Aizenay à partir du début du mois de mars 2021.

Ce chantier permettra aux professionnels de mettre en application ce qu'ils ont appris lors des formations et garantir un travail de qualité en toute sécurité.

Pour toutes demandes concernant des travaux d'isolation ou de désamiantage, vous pouvez contacter le 02 72 19 51 64 ou écrire à contact@adquat85.fr.



ÉCONOMIE

Gaël Fort, les soins de Loju, massages énergétiques et magnétiques

Ce natif d'Aizenay, ébéniste de formation, a souhaité lancer son activité en tant que magnétiseur, soins et massages énergétiques, et magnétiques et accompagne les particuliers en coaching intuitif.

Dans le cadre d'une reconversion, Gaël Fort, déjà installé au pôle santé du Fenouiller, a ouvert son cabinet de consultation à domicile en tant qu'énergéticien.

Parce que notre corps est un condensé d'énergie et que nous avons tous des maux, les séances de magnétisme s'inscrivent parfois comme une solution douce pour soulager les douleurs physiques mais également psychologiques.


Après avoir suivi une formation, Gaël Fort propose des massages énergétiques et magnétiques ainsi que des soins énergétiques pour vous libérer des tensions de blocages émotionnels.

Avec le coaching intuitif, il accompagne les personnes sur le développement personnel.

Il propose également des produits de bien-être.

Sur rendez-vous. Il intervient également chez vous.

25 rue du Planty
Tél. : 06 52 79 51 82
lessoinsdeloju@gmail.com
www.soinsdeloju.fr

 @lessoinsdeloju

ÉCONOMIE

Préférence Commerce : la ville soutient le commerce de proximité

Seul label national délivré aux commerçants par les CCI, "Préférence Commerce" valorise la qualité d'accueil et de services des commerces de proximité, engagés dans une démarche de qualité. L'accueil, la relation client, l'organisation, la gestion et le développement du point de vente sont les principaux critères de sélection.

Le dispositif « Préférence Commerce » prend la suite de la démarche « Charte Qualité Commerce Artisanat Services », initiée en 2003 en Vendée et grâce à laquelle près de 800 entreprises commerciales vendéennes ont pu valoriser la qualité de leur accueil et des services apportés à leurs clients.

Face à la concurrence des grandes enseignes et d'Internet, les entreprises indépendantes doivent, aujourd'hui plus qu'hier, se remettre sans cesse en question et s'adapter pour satisfaire une clientèle de mieux en mieux informée, exigeante et volatile. L'accueil et le conseil sont et doivent rester leurs atouts incontestés et marquer leur différence.

La ville d'Aizenay a engagé une politique ambitieuse en matière de développement commercial en soutenant ce dispositif qualité par la prise en charge de 50% du

coût de l'audit. Ce label est attribué pour une durée de 2 ans.

Ainsi, 80 critères (104 pour les brasseries-restaurants) sont pris en compte :

- L'environnement et l'aspect extérieur du point de vente
- L'aspect intérieur du point de vente
- Le contact et la relation client : l'accueil client en magasin, au téléphone, les services
- L'exploitation du point de vente : actions de communication et marketing, gestion des ressources humaines...

Pour le millésime 2020/2022, **10 commerces agésinates ont décroché ce label** avec des taux de **satisfaction qui frôlent l'excellence.**

Les Lauréats du millésime 2020-2022 :

- Le Lutin Bio
- Le Restaurant Le Moiron

- Chéri Pense au Vin
- Guy Hoquet Immobilier
- L'Hair du Temps
- Au P'tit Bout de Pain
- Christi Fleurs
- Flunch
- Auto JC 85
- Le Palais Gourmand

Alors que l'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent, on ne peut que saluer l'engagement de nos commerces et services de proximité dans cette démarche. **Alors pour le prochain millésime, commerçants agésinates, n'hésitez pas à vous inscrire !**

CCI Vendée
16 rue Olivier de Clisson - CS 10049
85002 La Roche sur Yon Cedex
Tél : 02 51 45 32 32
info@vendee.cci.fr





Auto JC 85



Au P'tit Bout de Pain



Le Palet Gourmand



Restaurant Flunch

2020 2022

PRÉFÉRENCE[®] COMMERCE

LA GARANTIE DE L'EXCELLENCE

Une initiative

CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

la vie nature

Association
Commerçants Artisans
Professions Libérales



Chéri Pense au Vin



Guy Hoquet Immobilier



Le Lutin bio



Hair du Temps



Hôtel - Bar - Restaurant Le Moiron



Christi Fleurs

AIZENAY ENSEMBLE

Concours photo

L'association des commerçants, artisans et professions libérales Aizenay Ensemble, vous propose de participer à un concours photo.

Du 1^{er} au 30 avril, envoyez vos photos sur le thème des paysages, monuments, lieux insolites, vos commerçants à : aizenay.ensemble@free.fr. Plus d'infos sur la page facebook d'Aizenay Ensemble.



MARCHÉ ALIMENTAIRE DU DIMANCHE

Fête du printemps sur le marché du 21 mars

Venez nombreux dimanche 21 mars, sur le marché alimentaire, pour faire vos courses bien sûr, mais également pour profiter des animations mises en place pour fêter le retour du printemps, et peut-être avoir la chance de gagner un panier garni de produits offerts par les commerçants du marché !

Comme chaque dimanche, et en complément des commerces de centre-ville, vous pourrez vous fournir en fruits et légumes, fromages, huîtres, miel, viande, charcuterie, plats cuisinés...

Animations de 10h à 12h30.

Marché alimentaire
Tous les dimanches de 8h30 à 13h
Place de la Mairie



Participez au fleurissement de votre commune

Edition 2021



TOURISME

Participez au Concours "Paysage de votre commune"

Le Paysage de votre commune est la déclinaison vendéenne du label de qualité de vie Villes et Villages Fleuris.

L'objectif de l'action "Le Paysage de votre commune" est de valoriser notamment les particuliers qui œuvrent pour un cadre de vie de qualité.

Ainsi, votre jardin vous offre un espace de rêve et d'évasion, si vous le souhaitez, vous pouvez participer à l'édition 2021 de la démarche du Paysage de votre commune.

Pour cela, il vous suffit de vous inscrire auprès de la mairie d'Aizenay avant le 19 mai 2021.

Un jury visitera votre jardin à la fin du mois de mai. Une remise de prix récompensera tous vos efforts.

Renseignements et inscriptions au 02 51 94 60 46.

SOLIDARITÉ

Boîte de Noël, un instant solidaire !

Le Centre social associatif et familial Mosaïque et le CCAS de la Ville ont soutenu l'initiative de Magali Marle, une habitante d'Aizenay. Son idée : offrir « une boîte de Noël » à chaque bénéficiaire de l'épicerie Solidaire « La Bout'sol » afin de leur apporter un peu de joie et de réconfort.

Il s'agit d'un concept solidaire répandu en France depuis plusieurs années, à savoir « dans une boîte à chaussures, glisser cinq produits dont un produit d'hygiène ou de beauté, un produit gourmand, un loisir, un produit chaud et un petit mot doux. Puis l'emballer et préciser si la boîte s'adressera à un homme, une femme ou un enfant ».

Le Centre social associatif et familial Mosaïque a participé à la diffusion du projet sur les réseaux sociaux, l'intégrant également dans son programme d'activités destiné aux adhérents. Les habitants ont pu y déposer leur boîte. Pari réussi, car en peu de temps l'initiative a rencontré un vif succès avec plus de 74 boîtes collectées !

Madame Marle et sa fille ont eu la joie

d'offrir directement ces boîtes aux bénéficiaires de l'épicerie le 23 décembre 2020. Elles ont reçu de nombreux sourires, des remerciements ainsi que les larmes de certaines personnes particulièrement touchées par la démarche !

Quelques boîtes ont été également distribuées à l'EHPAD « Charles Marguerite » et à La Pause... Elles souhaiteraient réitérer cette initiative en décembre 2021 pour une deuxième édition... En attendant d'autres initiatives pourraient voir le jour !

Alors, si vous avez une idée, un projet d'entraide, une action solidaire et que vous avez besoin d'accompagnement pour sa réalisation, contactez le Centre social Mosaïque au 02 51 48 31 78 afin d'être accompagné !

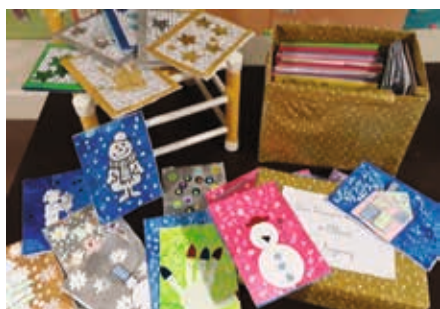


SOLIDARITÉ

Des élèves souhaitent une "Bonne Année" aux aînés

Durant les vacances de Noël, l'idée d'un partenariat entre les écoles Saint-Joseph et Sainte-Marie et l'EHPAD Charles Marguerite naît. Une rencontre avec les 104 résidents est inenvisageable en ce début d'année alors c'est un projet d'écriture de carte de vœux qui est retenu.

Les enseignantes de quatre classes de maternelle proposent donc à leurs élèves de Petite section et de Moyenne section de fabriquer une carte de vœux pour les papis et les mamies de la maison de retraite. Pour les aider au texte, les élèves d'une classe de CE2 ont pris leur stylo plume et de leur plus belle écriture ont laissé quelques lignes de mots pleins de tendresse pour les personnes âgées.



Le vendredi 29 janvier, Corinne Vrigneau, directrice de la Maternelle Sainte Marie a remis les 104 cartes de vœux à la directrice de l'EHPAD entourée de quelques membres du personnel.

Les enfants auraient aimé rencontrer les personnes à qui ils ont écrit. Alors si la situation le permet d'ici fin juin, il est certain qu'un nouveau projet verra le jour entre les jeunes et les moins jeunes ...

CENTRE SOCIAL,
ASSOCIATIF ET
FAMILIAL MOSAÏQUE

Repair'café

Un repair'café c'est quoi ?

Un lieu convivial consacré à la réparation par des experts bénévoles (présents avec leurs outils) d'objets divers vêtements, bicyclettes, appareils électriques, jouets et autres...

Apportez vos objets en panne et réparez-les avec l'aide des bénévoles compétents. Une orientation est proposée vers des professionnels pour des réparations plus complexes.

Les objectifs sont de :

- Réduire la consommation de matières premières, l'énergie nécessaire à la fabrication de nouveaux produits, la production de déchets...
 - Apprendre aux gens à voir autrement ce qu'ils possèdent et à en redécouvrir la valeur.
 - Favoriser un changement de mentalité sur la consommation des produits et lutter contre le tout jetable,
 - Créer du lien social : le Repair Café est une expérience ludique, et gratifiante pour des réparations souvent très simples dans une démarche éco-citoyenne.
- Vous aimez bricoler, réparer, vous êtes un vrai Macgyver ! Le centre social Mosaïque recherche des bénévoles, n'hésitez pas à vous faire connaître !

Prochain rendez-vous :

Samedi 10 avril 2021 de 9h à 12h sur le village zéro déchet, place de la Mairie, durant la semaine AIZ'net.

Cet atelier sera proposé dans le respect des règles sanitaires en vigueur et sous réserve de la situation épidémique.



CENTRE SOCIAL, ASSOCIATIF ET FAMILIAL MOSAÏQUE

Le centre social Mosaïque à vos côtés

Le Centre social Mosaïque s'adapte constamment afin de répondre au mieux aux attentes de la population et garde le contact avec la population et ses adhérents.

Toute l'équipe de Mosaïque reste très active et propose tout un programme d'activités un peu spéciales avec des animations en ligne, des vidéos et différents tutoriels comme par exemple :

- **Des instants « numériques »** avec de nombreux thèmes abordés autour de l'aide au logement, vos droits sociaux, une présentation du point d'accès aux droits et au numérique mais aussi la trouvaille de la semaine sur les réseaux...

- **Des instants « gourmands »**, avec des recettes pour tous les goûts (Chandeleur, Nouvel an Chinois, recettes d'hiver....) et aussi des défis qui vous sont lancés !

- **Des instants « Ludo »** avec la présentation de différents jeux de la ludothèque et un sondage sur les jeux que vous souhaiteriez découvrir dans votre ludothèque...

- **Des « blabla numérique »**, spécial SCRABBLE ou Dessinez, c'est gagné en visio, pour échanger et passer un moment ludique en groupe.

- **Des instants « Do It Yourself »** avec la proposition de plusieurs tutoriels pour réaliser du baume à lèvres ou un gommage corps et visage.

- **Des instants « Culture »**

avec des quizz pour tous - ou encore **des « instants Famille »** avec des tutoriels pour passer un bon moment en famille avec par exemple « le bocal à souhaits ».

Par ailleurs, à l'occasion du réveillon du 1^{er} de l'an, une douzaine de personnes qui avaient l'habitude de se réunir dans le cadre du réveillon solidaire proposé par Mosaïque, s'est fait livrer son repas.

Commandé au restaurant la Forêt, ce repas a permis, contenu du contexte sanitaire, de s'évader un peu, de changer du quotidien et surtout de déguster un vrai repas de fête pour le plaisir des papilles !

Toute l'équipe du Centre social Mosaïque vous réserve encore de nombreuses surprises, alors surtout n'hésitez pas à suivre leurs actualités sur les réseaux sociaux, sur le site Internet ou tout simplement à passer dans leurs locaux !

Vous avez des idées, des suggestions, nous sommes à votre écoute !

Centre social et familial Mosaïque
1 rue Monseigneur Gendreau
Aizenay
Tél. : 02 51 48 31 78

POINT D'ACCÈS AUX DROITS ET AU NUMÉRIQUE

MOSAÏQUE VOUS SOUTIEN DANS VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Assurance Maladie, Pôle emploi, Informations, Ecoute, Orientation, Conseils...

Besoin d'un ordinateur ? d'une imprimante ?

Nous mettons à votre disposition le matériel nécessaire

Besoin d'aide ?

Une conseillère dans vos démarches

Du lundi au vendredi de 10h à 12h30

sur rendez vous au 02 51 48 31 78

Accueil sur rendez-vous de aux contraintes sanitaires

Gratuit et Confidential

Centre social associatif et familial Mosaïque
1 rue Monseigneur Gendreau - Aizenay
contact@centresocialmosaique.com

MULTI-ACCUEIL

Quoi de neuf aux Petits Moineaux ?

Malgré le contexte sanitaire, l'année 2020 s'est achevée dans une ambiance festive aux Petits Moineaux !

Retour en images...

La fête de Noël s'est déroulée cette année de manière inhabituelle pour s'adapter à la situation : en nombre restreint d'enfants, dans les locaux du multi-accueil et avec un joli spectacle dédié à la toute petite enfance. Ce moment convivial a vraiment été apprécié par les petits moineaux présents !

Habituellement, les bénévoles du Conseil des Sages participent à la fabrication de la traditionnelle carte de vœux. Cette année, c'est avec une pensée toute particulière pour eux que l'équipe du multi-accueil a concocté sa carte avec les enfants.



Merci pour le soutien moral de la part du Conseil des Sages, en attendant de pouvoir à nouveau se rencontrer !



VIE SCOLAIRE

Portail famille : restons connectés

Le Portail « Famille » est un outil de gestion moderne, performant et facile d'utilisation qui permet de dématérialiser vos démarches administratives pour vos enfants (accueil du matin, accueil du soir, restauration scolaire, activités de loisirs des mercredis et des vacances scolaires).

Une simple inscription suffit et vous pouvez tout gérer, 7/7 jours et 24/24 heures, depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet et donc sans déplacement en mairie.

- Faites vos réservations en ligne pour vos enfants,
- Consultez et modifiez vos informations personnelles (dossier « famille »),
- Consultez vos factures, vos historiques,
- Informez-vous sur l'actualité scolaire et périscolaire, les menus,

Comment ça marche ?

Le Portail Famille est accessible depuis n'importe quelle page du site Internet de la ville d'Aizenay (en bas de page) « Les accès rapides » dans la rubrique « Espace Citoyen ».

Pour les utilisateurs, un identifiant (adresse mail) et un mot de passe vous

permettent d'accéder à votre espace personnel et sécurisé. Une borne informatique est également à votre disposition en mairie avec ou sans rendez-vous.

Pour toutes nouvelles inscriptions dans les services liés à l'enfance vous devez prendre contact avec Le Service des Affaires Scolaires, qui vous générera un identifiant et un mot de passe.

Afin d'accueillir votre enfant dans les meilleures conditions et pour sa sécurité, nous vous rappelons, que **l'attestation d'assurance est un document obligatoire pour l'inscription de vos enfants dans les services liés à l'enfance**. Sans ce document à jour, votre enfant peut se voir refuser l'accès aux services. **Il est également de votre responsabilité d'indiquer tout changement de votre situation tout au long de l'année scolaire**

(numéro de téléphone, allergie, personnes autorisées...). Par exemple une personne non mentionnée dans l'onglet des « personnes autorisées » sur le Portail Famille (en dehors des parents), ne pourra pas récupérer votre ou vos enfants.

Pour la mise en place des Projets d'accueil individualisés (PAI) vous devez prendre contact avec le Service des Affaires Scolaires.

Informations complémentaires :

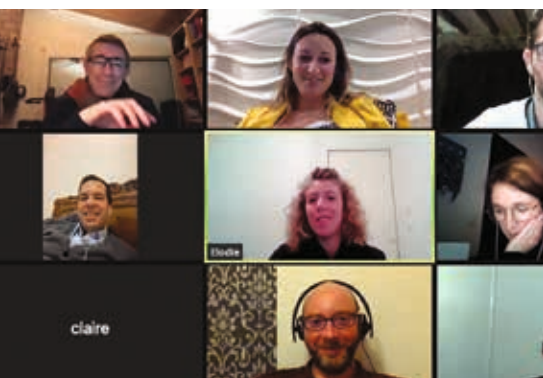
Le règlement intérieur, les tarifs, le dossier d'inscription sont également téléchargeables sur le Portail Famille.

Services des Affaires Scolaires

Tél. : 02 51 94 84 90

ecoles@mairie-aizenay.fr

Accueil en mairie du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h30.



VIE SCOLAIRE

Les parents de l'OGEC et de l'APEL mobilisés

Malgré l'annulation de la plupart des manifestations en 2020, les associations OGEC et APEL des écoles Sainte-Marie et Saint-Joseph continuent de se mobiliser.

De nombreux projets sont actuellement en cours de réflexion ou de réalisation : ravalement extérieur d'une grande partie de l'école, rénovation du théâtre de verdure, installation de nouveaux jeux et équipements dans la cour de récréation, organisation d'actions et manifestations (si la situation le permet).

Les réunions se font désormais à distance, c'est moins convivial qu'en présentiel mais tout aussi efficace pour échanger et avancer sur les projets. C'est ainsi que les 23 membres de l'OGEC et les 21 membres de l'APEL se mobilisent pour améliorer le quotidien des enfants et des adultes des écoles Sainte-Marie et Saint-Joseph.



VIE SCOLAIRE

Un nettoyage écologique c'est possible

En 2018, la ville d'Aizenay a acquis un bionettoyeur vapeur afin d'assurer l'entretien des équipements du restaurant scolaire Louis Buton. L'efficacité de cet appareil a conduit à l'achat de trois nouvelles machines en décembre 2020.

Compte tenu du contexte sanitaire très contraignant, cet investissement prend tout son sens.

Ces appareils permettent aux différents services des écoles publiques d'Aizenay d'assurer une désinfection des locaux et matériels (sols, sanitaires, matériel de motricité et de restauration...) dans le respect de l'environnement. En effet, le bionettoyeur vapeur ne fait appel à aucun produit chimique et nécessite une quantité d'eau très réduite pour son bon fonctionnement. Son ergonomie facilite certaines tâches de nettoyage, répétitives en raison des protocoles sanitaires. La vapeur à haute température (150° C) et sous pression (5 bars) fournit une puissance de nettoyage à toute épreuve.

Ainsi, une formation a été mise en place pour les agents des services hygiène et propreté, restaurant scolaire et ATSEM des trois écoles publiques.



Les tissus microfibrés fixés aux accessoires permettent une parfaite élimination des salissures.



La vapeur assure la détergence et la désinfection des surfaces en un seul passage. Cette combinaison assure gain de temps et simplicité des opérations de bionettoyage.

La vapeur agit dans les endroits difficiles d'accès et élimine les salissures.

Cette nouvelle méthode de nettoyage assure un environnement propre et sain pour les enfants et le personnel encadrant.

ENFANCE

Les structures de la petite enfance ont fêté Noël

Les animateurs des structures de la petite enfance ont proposé un programme riche pendant la période de Noël.

Fête de Noël de l'accueil de loisirs

Mercredi 9 décembre 2020, les enfants présents à l'accueil de loisirs ont pu assister au spectacle "Petit Pyl et Tropical Joe en compagnie des monstres", à la salle Les Quatre Rondes. Petit Pyl et tropical Joe ont fait découvrir une multitude d'instruments aux enfants sur des rythmes musicaux variés. Chansons, histoires, humour et danses ont rythmé ce moment festif. Et comme chaque année, le Père-Noël a distribué un sachet de chocolat pour chaque groupe !!! L'après-midi s'est terminée par un petit goûter de Noël, pris dans chaque structure, protocole sanitaire oblige !!!



Les vacances de Noël à Chouette et Cie

Ouverture sur le monde avec un petit tour des traditions de Noël, fil conducteur de cette période de vacances : la Norvège et ses petits boucs, l'Italie et le Bobo Natale, l'Espagne et sa Loteria de Navidad, le Royaume-Uni avec ses cartes de Noël et la tradition du Secret Santa, l'Ukraine et l'araignée de Noël, le Canada et la lettre au Père-Noël, l'Islande et son chat "Jólaökötturinn" et la France où la coutume était de faire

brûler une bûche dans la cheminée le soir de Noël !!!

Des activités, des jeux divers et variés ont été proposés tout au long de ces vacances : la lettre au père-Noël, le jeu du bûcheron, la chasse aux étoiles, les papillotes de Noël, des ateliers culinaires, la chasse au chat, le jeu de l'araignée, création de cartes de bonne année...

Une initiation tir à l'arc, animée par Jean-François, éducateur sportif, a également été proposée aux plus grands.

Des cadeaux au pied du sapin !

Pour cette nouvelle année, les enfants ont eu la joie de découvrir de nouveaux jeux de société et des jouets pour s'amuser en extérieur. Le père-Noël est passé dans les accueils périscolaires de La Pénisère et de Louis-Buton mais aussi le mercredi à l'accueil de Loisirs. Une fois les cadeaux déballés, les enfants se sont empressés de tester ces nouveautés.

Animations spéciales Noël à l'accueil périscolaire de Louis Buton

Le jeudi 17 décembre dernier, l'équipe d'animation de l'accueil périscolaire de Louis Buton a proposé à l'ensemble des enfants présents un goûter exceptionnel avec une bûche de Noël, un chocolat chaud et sans oublier la vitamine C avec des clémentines.

Après avoir pris le goûter, les enfants de l'élémentaire ont participé à un grand loto proposé dans le respect du protocole sanitaire.

L'arrivée du père Noël a surpris les enfants de la maternelle !

Celui-ci leur a demandé de retrouver sa hotte égarée. C'est avec enthousiasme que les enfants ont suivi les indices d'un jeu de piste et ont retrouvé la hotte remplie de pères Noël en chocolat. Ce moment partagé a ravi petits et grands.



ANTENNE JEUNESSE

Retour sur les vacances de Noël

Le contexte sanitaire n'a pas empêché les animations prévues pendant les vacances de Noël.

De nombreuses activités ont été proposées pour garder le lien avec les jeunes :

du tir à l'arc, du futsal, du bricolage avec la fabrication de nichoirs pour oiseaux, des séances cinéma avec la trilogie du « Seigneur des Anneaux », de p'tits déjà gourmands...

De quoi fêter dignement la fin d'année !



ENFANCE-JEUNESSE

La ville accueille les jeunes en stage BAFA

Le BAFA s'adresse aux personnes désireuses de s'investir durant leurs vacances, tout au long de l'année, au sein des accueils de loisirs municipaux.

Une opération qui a pour but de stimuler l'engagement des jeunes dans l'animation volontaire tout en aidant les familles à prendre en charge des frais liés à la formation de leur(s) enfant(s).

La municipalité se propose donc d'établir, avec les jeunes demandeurs une convention pour la prise en charge par la commune des frais de la

La commune accompagne les jeunes âgés de 17 ans ou plus grâce à la mise en place d'un dispositif de financement de leur formation au Brevet d'Aptitude aux fonctions d'Animateur (BAFA).

formation d'un stage BAFA. En contrepartie, le bénéficiaire s'engage au sein des équipes d'animation de la municipalité pour une durée équivalente à 14 journées d'animation.

La demande devra faire l'objet d'une lettre de motivation écrite par l'intéressé(e) et adressée à M. Le Maire. Une commission examinera chaque dossier pour validation et signature de ladite convention.

Lancée en mars 2020, l'opération est un succès. 8 jeunes ont déjà pu bénéficier



de ce dispositif pour se lancer dans l'aventure de l'animation volontaire en donnant de leur temps auprès des enfants de la commune.

ENFANCE - JEUNESSE

Été 2021 : des camps et des animations pour les enfants

Les structures de l'enfance et de la jeunesse de la ville d'Aizenay proposent aux enfants de 6 à 17 ans des camps pour l'été 2021.

L'accueil de loisirs Chouette & Cie et l'Antenne Jeunesse de la ville organisent des séjours :

- **6-8 ans** : du 20 au 24 juillet au Bois de Céné
- **8-12 ans** : du 12 au 16 juillet en Bretagne
- **10-14 ans** : du 2 au 6 août dans les Landes
- **14-17 ans** : du 23 au 27 août à Argelès Gazost.

L'élaboration du programme détaillé des

camps et des activités d'été est en cours d'élaboration.

Les équipes de l'enfance et de la jeunesse vous présenteront l'été 2021 lors **d'une réunion d'informations et d'échanges le vendredi 30 avril 2021** de 19h30 à 21h à la salle Les Quatre Rondes.

Pour plus d'informations sur les camps vous pouvez contacter Stéphane Lambert au 06 84 26 99 91.

Pour toutes interrogations sur les activités d'été vous pouvez joindre :

- Pour l'accueil de loisirs Chouette & Cie : Valérie Jousset au 07 86 37 38 91 ;
- Pour l'Antenne Jeunesse : Charlotte Gazeau au 06 77 54 81 37.

Attention, les inscriptions ne sont pas encore ouvertes.

(Programme proposé sous réserve d'éventuels changements liés au contexte sanitaire).



ANTENNE JEUNESSE

Un clip "Magic" !!!

Les jeunes de l'Antenne jeunesse d'Aizenay, en partenariat avec Ciné Aizenay, ont réalisé un clip mettant en lumière la Ville d'Aizenay et son dynamisme, même en période de confinement.

Le projet de réaliser un clip vidéo est né de l'envie des jeunes d'aller plus loin dans la pratique du montage vidéo après le projet « mashup ».

La crise sanitaire et le confinement du début d'année ont motivé les équipes à mettre en lumière la Ville d'Aizenay et son dynamisme dans cette période si particulière. Le choix d'un clip vidéo musical s'est opéré naturellement.

C'est donc lors des vacances d'été que le projet a commencé, encadré par l'animatrice de l'Antenne jeunesse, Charlotte Gazeau et par l'animatrice du cin'étoile, Alvina Trebuil. C'est un petit groupe de 5 à 6 jeunes qui s'est investi à tour de rôle dans ce long projet.

Tout d'abord, les jeunes ont été amenés à élire, via les réseaux sociaux, la chanson de leur choix, « Magic in the Air » de Magic System. C'est une musique pleine d'énergie qui donne simplement envie de danser, et c'est bien là l'objectif !

En se déplaçant dans les commerces et les services de la ville ils ont pu mettre en lumière la solidarité des citoyens Agésinates dans cette période si particulière et les faire danser quelques secondes sur la musique avec pour seul mot d'ordre : s'amuser !



Les jeunes et les animateurs ont veillé à respecter les gestes barrières notamment en obligeant le port du masque.

Les tournages ont eu lieu jusqu'en novembre puis la réalisation du montage et le travail autour des droits de diffusion se sont poursuivis malgré le second confinement.

C'est en présence notamment de Franck Roy, Maire d'Aizenay et d'Isabelle Guérineau, conseillère municipale adjointe à l'enfance, la jeunesse, la citoyenneté et l'intergénération que le clip a été diffusé officiellement.

Avec plus de 36 000 vues, vous pouvez le retrouver sur les réseaux sociaux de la Ville d'Aizenay (facebook, youtube), de l'Antenne jeunesse (facebook, instagram) et, dès que possible, sur grand écran au cinéma cin'étoile.



ANTENNE JEUNESSE

Rencontre avec les collégiens

Un partenariat entre l'Antenne jeunesse et les deux collèges d'Aizenay se met en place en ce début d'année 2021.

Pendant toute l'année scolaire 2021, les animateurs de l'Antenne jeunesse seront présents au sein des deux collèges sur le temps de la pause méridienne.

Ce temps d'échanges sera l'occasion pour les élèves de venir à la rencontre des animateurs et découvrir l'Antenne jeunesse à travers les programmes d'activités mais aussi en mettant à disposition des jeux de société.

Les permanences sont programmées :

- le jeudi de 13h à 14h au collège Sainte-Marie
- le vendredi de 13h à 14h au collège Alexandre Soljenitsyne.





LUDOTHÈQUE

Du nouveau à la ludothèque

Pour le plaisir des familles et des enfants tout particulièrement, la ludothèque a rouvert ses portes à la mi-décembre pour le prêt de jeux.

De nouveaux jeux sont arrivés à la ludothèque que vous pouvez emprunter pour jouer à la maison. Des activités parents-enfants encadrées et en groupe limité ont pu être proposées pendant les vacances de Noël et de février autour de divers thèmes comme la réalisation d'un terrarium en famille. Que de bons moments !

Depuis le mois de janvier, la ludothèque met à votre disposition 3 nouvelles malles à thème que vous pouvez emprunter pour différentes occasions :

- **Coopération** : quatre jeux en bois géants coopératifs et des fiches d'animations (+ 6 ans).
- **Motricité** : poutres d'équilibre, ballon, tunnel baby gym... afin de transformer votre maison en terrain de sport pour la motricité les enfants de 2 à 6 ans.
- **Cirque** : balles de jonglage, assiettes chinoises, diablo... à partir de 8 ans.

Ces malles sont au tarif de 5€. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la ludothèque au 02 51 06 55 96.

MÉDIATHÈQUE

La médiathèque s'anime à nouveau !

L'année commence fort à la médiathèque ! Après la gratuité de l'abonnement pour tous depuis le 1^{er} janvier 2021, la deuxième bonne nouvelle c'est la reprise des animations.

Soirée des doudous exceptionnelle

La soirée des doudous est de retour ! Exceptionnellement, ce rendez-vous incontournable aura lieu au printemps ! Venez en famille écouter les histoires du soir à la médiathèque !

Vendredi 23 avril à 20 h

À partir de 3 ans

Gratuit, sur inscription.

Nombre de places limité

parent, assistant(e) maternel(le)...

Gratuit, sur inscription.

Nombre de places limité

La médiathèque est ouverte, sauf indications contraires liées au contexte sanitaire :

Mardi : 16 h 00* – 18 h 30

Mercredi : 10 h 30 – 18 h 30

Vendredi : 16 h 00* – 18 h 30

Samedi : 10 h 30 – 12 h 30 / 14 h 30 – 16 h 30

***14 h 30 pendant les vacances**

Les rendez-vous des enfants



A vos agendas ! Notez d'ores et déjà les dates et heures des séances de lecture pour les enfants...

• Le Ça me dit des histoires

Samedi 24 avril à 11 h

Samedi 29 mai à 11 h

Pour les 4-8 ans

Gratuit, sur inscription.

Nombre de places limité

• Graines d'histoires

Mercredi 19 mai à 11 h

Pour les 3-7 ans

Gratuit, sur inscription.

Nombre de places limité

• Une matinée douillette pour les 0-3 ans

Comme chaque année, la médiathèque d'Aizenay propose une matinée spéciale réservée aux 0-3 ans. Il s'agira cette fois d'une matinée douillette animée par l'équipe de la médiathèque : histoires et comptines seront au rendez-vous pour un moment tout en douceur...

Mardi 11 mai à 10 h & 11 h

Ouvert aux 0-3 ans et leurs accompagnants (parent, grand-

Modalités pratiques selon la situation :

- Le port du masque à partir de 11 ans et le lavage des mains au gel hydroalcoolique à l'entrée sont obligatoires.
- Le nombre d'usagers à l'intérieur de la structure est limité à 20 pour une visite d'une durée de 20 minutes.
- Respect d'une distance d'un mètre entre chaque personne
- Respect du sens de circulation établi afin d'éviter les croisements
- Le retour des documents empruntés se fait exclusivement via la boîte de retours. Ceux-ci seront ensuite nettoyés et mis en quarantaine.
- Les postes informatiques et la presse sont temporairement inaccessibles.

Restez connecté !

Le portail des médiathèques Découvrez les dernières nouveautés (livres, CD, DVD...) du réseau et effectuez vos réservations en ligne directement sur le portail des médiathèques : mediatheques.vieetboulogne.fr.

Contact :

Tél. : 02 51 31 88 41

aizenay@biblio-vieetboulogne.fr



A noter : en raison du contexte sanitaire, les animations sont susceptibles d'être annulées ou reportées.

SPORT

Environ'sport

La ville d'Aizenay, labellisée Terre de Jeux 2024, s'associe avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de Vendée pour vous proposer des activités physiques sur le thème du développement durable. Les animations initialement prévues en novembre 2020 sont reprogrammées au mois d'avril.

Cette action vise à promouvoir la pratique d'activités physiques, à sensibiliser aux enjeux du développement durable et à la préservation du milieu naturel mais aussi à créer du lien social entre les participants.

Plusieurs activités, encadrées par un animateur nature et un éducateur sportif du CDOS, sont proposées pendant ce mois d'avril.

Inscriptions auprès de la mairie d'Aizenay au 02 51 94 60 46 ou par mail evenementiel2@mairie-aizenay.fr.

Groupes de 6 à 12 personnes.
Gratuit pour les participants.
Les gestes barrières seront mis en place pour le bon déroulement des activités (port du masque, distanciation et gel hydroalcoolique à disposition).

ENVIRON'SPORT

*Alliez pratique sportive
et développement durable !*

Vendredi 9 avril de 9h à 12h :

Sensibilisation au tri des déchets

Sports collectifs santé - Stade municipal terrain annexe.

Lundi 12 avril de 9h à 12h :

Sensibilisation à la préservation des ressources naturelles (eau/énergie).

Randonnée pédestre

Vendredi 16 avril de 9h à 16h :

Découverte de la faune et de la flore

Marche nordique en forêt d'Aizenay
Prévoir votre pique-nique.



VIE SPORTIVE

6^e édition de la Foulée Agésinate

Le club "Les Foulées agésinates" a le plaisir de vous annoncer la 6^e édition de leur course nature « La Foulée Agésinate », dimanche 20 juin 2021, au départ du stade municipal d'Aizenay.

La course se déclinera en 4 temps :

- 8 km,
- 15 km (Challenge Endurance Shop Nature),
- 21 km mixtes qui vous laisseront le temps de profiter pleinement des chemins de la commune
- une course enfant qui offrira aux jeunes athlètes l'opportunité d'exprimer leur potentiel tout en s'amusant.

Coureurs du dimanche matin ou coureurs aguerris cette course vous correspond.

N'hésitez pas à consulter le site lesfouleesagesinates.jimdofree.com ou Facebook prochainement pour de plus amples informations.

Toute l'équipe du club a vraiment hâte de vous retrouver et compte sur vous pour partager ces moments d'échanges sportifs !!!



La ville d'Aizenay et le Comité Départemental Olympique et Sportif de Vendée s'associent pour vous proposer des activités physiques sur le thème du développement durable !

Le Mag' d'Aizenay N° 199





PING-PONG

Club Pongiste France d'Aizenay

Le CPFA, club de ping-pong d'Aizenay, œuvre avec beaucoup de réussite dans le cadre du sport pour tous.

Fin janvier, le CPFA et le collège privé Sainte-Marie ont signé une convention grâce à laquelle 10 élèves de 6^e et 5^e, licenciés dans un club, pourront intégrer l'option tennis de table à partir de la rentrée prochaine. Ils pourront pratiquer un entraînement par semaine sur le temps scolaire encadré par Stéphane Martineau, éducateur salarié et diplômé du club.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le collège (contact@stemarie-aizenay.fr) ou le club de tennis de table (secretariat.cdfa@laposte.net)

Cette action et le projet du club œuvrant pour le sport pour tous ont conduit la fédération Française de tennis de table à reconnaître et valoriser le dynamisme de l'association en lui accordant 7 labels sur les 12 possibles : Promotion Ping, Activité Ping, Equipements Ping, Ping Durable, Loisirs Ping, Formation Ping, Ping 4/7 ans.

Une juste récompense pour l'association et ses nombreux bénévoles investis pour le bien-être de ses licenciés !!!

STADE MUNICIPAL

Une livraison de haute voltige

Le 25 janvier dernier deux modulaires ont été posés dans le prolongement des gradins au stade municipal.

La grue n'est pas passée inaperçue dans le paysage à proximité du stade municipal d'Aizenay ! En effet, elle s'est invitée pour déposer un ensemble de modulaires comprenant les nouveaux vestiaires de football.

- de deux vestiaires modulables avec une cloison amovible permettant d'obtenir 4 petits vestiaires, équipés de douches et WC.

Ils pourront être utilisés très prochainement lorsque les travaux d'accessibilité seront terminés et si les conditions sanitaires le permettent.

D'une superficie de plus de 100 m², les modulaires sont composés :

- d'un vestiaire arbitre équipé d'une douche et d'un WC

Coût du projet : 227 000 € TTC



ÉQUIPEMENT

Zoom sur les salles de sport des Ganneries

Alors que les travaux du nouveau complexe sportif du lycée se poursuivent pour une livraison à l'automne 2021, revenons un instant sur le complexe sportif des Ganneries, première salle omnisports de la commune.



La construction du complexe sportif des Ganneries (type COSEC) date d'avril 1975. Il accueille sur 4 ensembles distincts la salle de basket, la salle de gymnastique, la salle de détente et de loisirs et l'ancienne salle du dojo.

Conscient de l'importance d'entretenir et d'améliorer son parc bâti communal, la Ville d'Aizenay a souhaité inscrire dans son projet le suivi et l'entretien du patrimoine bâti et anticiper les besoins futurs.

En 2014, alerté par des travaux à la salle de Sport de Vie à Saint Gilles Croix de Vie dont la structure était similaire à celle du complexe sportif des Ganneries (Ouest France du 25 avril 2014), la ville d'Aizenay confie à la SOCOTEC une étude afin d'établir un diagnostic relatif aux ouvrages de charpente pour l'ensemble des bâtiments.

Pour la salle de basket, les visites sur site ont été effectuées au cours de l'été 2014 et le diagnostic est sans appel : la solidité de la salle n'est plus assurée dans les conditions normales d'exploitation et il convient soit :

- de rendre inaccessible la salle à tout public,
- d'étayer les poutres principales à proximité des appuis sur tous les poteaux par des tours d'étalement triangulées, au niveau des garde-corps en partie basse des gradins.

La Ville d'Aizenay, en mesure provisoire, a donc décidé d'étayer la salle, dans l'attente de la réalisation des travaux. Elle a ensuite désigné une équipe de maîtrise d'œuvre constituée du Cabinet PELLEAU & Associés (Architecte et économiste), ATBI (BET fluides) et ECSB (BET structures) pour la réalisation des travaux qui nécessitaient l'intervention d'entreprises spécialisées avec une main d'œuvre particulièrement qualifiée.

Une salle de basket « presque » neuve...

Les travaux ont eu lieu à l'été 2016, en un temps record. En quelques mois, une seconde charpente est venue épauler la première, et la toiture initiale a été remplacée. L'autre changement majeur concerne les poteaux extérieurs, qui sont passés à l'intérieur, pour éviter d'être en prise directe avec les intempéries. Une prouesse technologique, réalisée de

façon à pénaliser le moins possible les usagers, et pour un coût de 744 283 € d'investissement.

La réhabilitation de la salle de basket des Ganneries fut la dernière inauguration de l'ancien Maire Bernard Perrin.

... Mais d'autres à venir

Les autres salles : salle de détente, loisirs & Judo ainsi que la salle de gymnastique ont également fait l'objet d'études en 2015 qui n'ont malheureusement pas été suivies comme elles se devaient. Au-delà des travaux de renforcement et de réparation des fissures, les conclusions du rapport, à l'époque, demandaient un examen plus approfondi des bâtiments et ce dossier n'a pas été suivi.

« *C'est le 20 novembre 2020 que j'ai découvert et pris connaissance du rapport de la SOCOTEC réalisé en 2015 portant sur le bâtiment « salle des Ganneries - salle de détente loisirs et judo »* » a indiqué le Maire. Et par mesure de précaution « *j'ai immédiatement pris les dispositions nécessaires pour fermer temporairement ces deux bâtiments afin d'engager des études plus approfondies.* »

Ces 2 salles étant occupées par de nombreuses associations (Aizenay Gym, Buaya Silat, Gym Détente Agésinate, ACSHTDA, Scolaires...), un travail, en concertation avec les associations utilisatrices, a été réalisé pour retrouver des espaces disponibles et préparer la reprise des activités sportives à la sortie de la crise sanitaire.

Parallèlement, la Ville, après consultation, a demandé la réalisation d'un diagnostic plus approfondi de la structure de ces 2 salles de sport. C'est le BET ALTEIS qui a réalisé cette mission. Il est intervenu avec plusieurs visites au cours du mois de décembre 2020.

Lors de la réalisation de ce numéro n°199



de l'Echo Agésinate, le diagnostic définitif n'était pas encore rendu.

Selon les premières discussions avec le bureau d'études, il semblerait que :

- Pour la salle de gymnastique, les appuis des poteaux extérieurs devront nécessiter quelques travaux avant la réouverture au public. Ceux-ci pourraient être programmés au cours du mois de mars pour permettre à Aizenay Gym et ses adhérents de pouvoir utiliser cette salle avant leur transfert dans la nouvelle salle de gymnastique à l'automne 2021.

Par ailleurs, des travaux de renforcement des chevrons, poutres, arcs et poteaux devront certainement être étudiés et entrepris sous un délai de 1 à 2 ans

- Pour la salle de détente et de loisirs et l'ancienne salle de judo, les sites pourraient rouvrir au public sans mesures conservatoires. Des travaux de renforcement des chevrons, poutres, arcs et poteaux devront certainement être étudiés sous un délai de 1 à 2 ans.

L'ensemble des travaux à entreprendre seront définis au vu du diagnostic à venir et seront bien évidemment contrôlés par les organismes agréés.

La nécessaire gestion du patrimoine bâti ou à bâtir

La dynamique associative de la ville fait que les équipements municipaux sont fortement utilisés. C'est pourquoi la ville poursuit ses audits sur son parc immobilier et définit l'ensemble des actions nécessaires pour atteindre les objectifs fixés ou pour le mettre en conformité.

C'est ce qui a amené notamment la fermeture provisoire du boulodrome dans l'attente de résultat de diagnostic sur la structure et la destruction de la salle du Mille Clubs après 40 années d'utilisation. Cette salle devra par ailleurs être reconstruite. Ce projet devra s'étudier de manière plus large sur l'évolution de ce site des Ganneries.

Pour Aizenay, la stratégie immobilière doit par ailleurs être globale et nécessite une approche transversale des différentes thématiques (maintenance, entretien, énergie, accessibilité, etc.), ainsi que la prise en compte des typologies de bâtiments (scolaires, sportifs, culturels, tertiaires, sociaux).

2021
ÉLECTIONS
DÉPARTEMENTALES
& RÉGIONALES

ÉLECTIONS La ville recherche des scrutateurs

Les élections départementales et régionales auront lieu les 13 juin et 20 juin 2021.

Pour ces prochaines élections la mairie recherche des scrutateurs.

Le scrutateur participe au dépouillement à la clôture des bureaux de vote. Il doit être inscrit sur la liste électorale de la commune.

Si vous êtes intéressé ou si vous souhaitez avoir plus d'information, n'hésitez pas à contacter le service Accueil / Population au 02 51 94 60 46



SAINTE-BARBE

Une cérémonie en toute intimité



Le 16 janvier 2021 aurait dû se dérouler la traditionnelle Sainte-Barbe du Centre de Secours de la Ville d'Aizenay.

C'est un moment privilégié de l'année pour les sapeurs-pompiers. Le jour de la Sainte-Barbe est un moment d'échanges, de cohésion mais aussi d'hommage aux anciens et aux disparus de ce corps.

Les sapeurs-pompiers d'Aizenay célèbrent chaque année cette Sainte-Barbe.

Compte tenu de la situation sanitaire, c'est en petit comité que les pompiers d'Aizenay se sont retrouvés ce samedi pour une brève cérémonie devant leur caserne.

Cette manifestation s'est déroulée en présence du Lieutenant Olivier Guillet, Chef de Centre, Jérôme Fisson, Président de l'Amicale, Gérard Praud, Président de l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers et Franck Roy, Maire d'Aizenay.

Un évènement inédit, à l'image de cette année 2020 marquée du sceau de la COVID 19 qui a enregistré une baisse de 18 % des interventions liées aux différentes phases de confinement.

Quelques chiffres :

Effectifs : 43 sapeur-pompiers au 01/02/2021

Interventions 2020 : 619 (contre 735 en 2019) dont 346 sur Aizenay. Elles correspondent à 401 secours à la



personne, 85 secours routiers, 75 incendies et 58 opérations diverses.

Les Sapeurs-Pompiers remercient la ville d'Aizenay, l'Espace Funéraire du Littoral et MTPM pour la réalisation des aménagements et de la stèle.



Semaine

Vers le zéro déchet

Aiz'net

**Du 6 au 10 avril 2021
à Aizenay**



Flashez-moi pour retrouver
le programme de la semaine